

Feuille des avis officiels destinée à l'information de la population Paraît lorsque la municipalité le juge nécessaire.

No 353

INFORMATIONS OFFICIELLES

Janvier 2010

Commune de Pampigny



32^{ème} année

Election complémentaire d'un(e) municipal(e)

Le délai pour le dépôt des listes ayant été fixé au lundi 25 janvier 2010 à 12h00, nous vous informons que nous avons reçu une seule candidature. Il s'agit de celle de **M. Louis Magnenat**, qui est élu tacitement municipal de la Commune de Pampigny.

Police des constructions

Autorisations municipales

La Municipalité a l'intention de délivrer l'autorisations suivante, si aucune remarque particulière ne lui parvient dans les 10 jours :

Jaquier Roland, Rue du Melley 5 : pose de 2 remises de jardin

Ce dossier peut être consulté le lundi soir de 17h00 à 19h00 et le jeudi matin de 8h30 à 11h00.

Essais d'alarmes

Comme chaque année à pareille époque, des essais d'alarmes auront lieu dans toute la Suisse, **le mercredi 3 février prochain**, de 13h.30 à 14h.00.

Nouveau passeport biométrique obligatoire (« Passeport 10 »)

En tant qu'Etat associé à Schengen, et après acceptation de son introduction en votation populaire, la Suisse délivrera à partir du 1^{er} mars 2010 des passeports biométriques uniquement. Ces derniers contiendront une photographie du visage enregistrée électroniquement et deux empreintes digitales.

Attention : Dès le 15 février 2010, il ne sera plus possible de commander de passeport via le Bureau du Contrôle de l'habitant ! Dès lors, si votre passeport est proche de sa date d'échéance et que vous n'avez pas le projet de vous rendre aux USA dans les cinq années à venir, il est recommandé de faire votre demande de nouveau passeport avant cette date, sachant qu'à partir du 16 février, vous devrez obligatoirement vous rendre au Centre de saisie biométrique cantonal à Lausanne.

Quant à la carte d'identité, elle ne sera pas adaptée aux données biométriques et pourra continuer jusqu'à nouvel avis à être sollicitée par l'entremise du Contrôle de l'habitant du lieu de domicile. Les demandes simultanées (passeport biométrique + carte d'identité) devront par contre être faites auprès du Centre de saisie biométrique.

Les passeports 06 et 03 restent valables jusqu'à leur date d'échéance même suite à l'introduction du nouveau passeport biométrique. Il convient encore de signaler que chaque pays détermine librement les conditions d'entrée sur son territoire et qu'il incombe aux voyageurs de se renseigner sur les prescriptions liées aux documents d'identité et aux éventuels visas d'entrée avant de s'y rendre.

	Carte d'identité Demandée auprès de la Commune	Passeport Demandé auprès du Centre	Passeport + carte d'identité Demandé auprès du Centre	Passeport provisoire Demandé auprès du Centre
Enfants*	30.--	60.--	68.--	100.--
Adultes*	65.--	140.--	148.--	100.--

Passeport : enfants = personnes âgées de moins de 18 ans
Adultes = personnes âgées de plus de 18 ans

Frais d'envoi de Fr. 5.-- en sus

Validité : 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les jeunes de moins de 18 ans. Le passeport biométrique n'est pas renouvelable.

Du 15 au 24 février, en raison des modifications techniques à entreprendre, il sera impossible de commander un passeport, qu'il s'agisse du modèle 03 ou 06.

Déclaration d'impôt

Des CD-ROM « VaudTax 2009 », logiciel officiel de saisie pour la déclaration d'impôt 2009, sont à votre disposition au bureau communal.

Paroisse du Pied du Jura - Cultes

Dimanche 14 février 2010

10h30

Appel à la prudence – Comme en février 2009, le Service des routes doit restreindre le salage sur les routes secondaires

Au vu des rigueurs de l'hiver, les stocks de sel ont fortement diminué. Par conséquent, le service hivernal avec salage sera limité à des interventions ciblées sur le réseau des routes secondaires (signalisation blanche). Le réseau des autoroutes et des routes principales (signalisation verte et bleue) continuera d'être salé prioritairement. Le Service des routes appelle les conducteurs empruntant des routes secondaires à la plus grande prudence.

Fondation Annette Zimmermann

La Fondation Annette Zimmermann a pour but d'apporter une aide aux enfants et jeunes jusqu'à 20 ans habitant dans la région de Pampigny et d'améliorer leur enseignement en participant notamment au financement de loisirs, de camps de vacances, de ski, d'études, de langues, de courses d'école et à l'achat de matériel d'enseignement.

Il suffit de faire une demande par écrit et d'y joindre un bulletin de versement ou un numéro de compte ainsi que les justificatifs. La 1^{ère} réunion de comité de l'année 2010 aura lieu le 24 mars. Veuillez faire parvenir vos demandes avant cette date à Fondation Annette Zimmermann, Mme Ruth Muller, Présidente, Route de la Tuilière 9A, 1142 Pampigny.

Bois de feu et copeaux de bois

Le garde forestier, M. Yann Bornand, vend du bois de feu, vert ou sec, scié à votre convenance et même livré si nécessaire (tél. 079.616.94.64)

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE :



Au Château

HORAIRE : mardi 17h00 à 18h30 – jeudi 17h00 à 18h30 et 20h00 à 21h00
(fermé durant les vacances scolaires)



La bibliothèque de Pampigny
"rendez-vous du mercredi"

le 5 février à 15 heures

Tu découvriras les joies de l'hiver à travers jeux et histoires...

goûter offert

prochains rendez-vous :

- mercredi 24 mars
- mercredi 26 mai

Bibliothèque ouverte jusqu'à 17h00

La Municipalité

Pampigny, le 26 janvier 2010

« Boom des jeunes pousses »

Venez nombreux parents et enfants le samedi 13 mars 2010 à la grande salle de Pampigny pour profiter dès 16 heures de la fête et dès 18 heures de la 'BOOM DES JEUNES POUSSES'

Pour plus de renseignements: Lyne Langlois 021 800 05 49 ou 079 503 39 68

Manifestations non officielles

Février 10

27.02.10	Souper saucisses à Cottens par la jeunesse de Pampigny-Cottens
03.02.10	Assemblée générale à Cottens. Les Aînés

Mars 10

05 au 07.03.10	Tournoi indoor junior de football à Pampigny
06 au 07.03.10	Karaoké à Pampigny, jeunesse de Sévery
10.03.10	Soirée visiteuses et visiteurs paroisse

Objets trouvés : une trottinette bleue (renseignement au bureau communal)